

Territoire communal
 Echelle : 1/7000 ème
 Pièce n° 5a

APPROBATION
 Vu pour être annexé
 à la délibération du
 Conseil Communautaire en date du

Agence Diversités
 4 route de Gley 80440 Boves
 Tél : 03.22.72.73.81 mail : diversites@orange.fr



Légende

- zonage**
- UB : partie urbanisée
 - UBi : secteur urbanisé soumis au PPRI (aléa moyen)
 - UBe : secteur d'équipements
 - UE : secteur à vocation d'activités
 - UEa : zone d'activités communautaire
 - IAU : zone d'extension
 - A : zone agricole
 - N : zone naturelle
 - Nzh : zone à dominante humide
 - Ns : secteur paysager à vocation d'équipements publics
 - commerce à préserver au titre du L151-16 du CU
 - Emplacement réservé au titre du L151-41
 - Espace boisé classés au titre du L113-1 du CU
- Elements à préserver au titre du L151-23 du CU**
- alignements d'arbres
 - cavalliers
 - haie
 - jardins
- Elements à préserver au titre du L151-19 du CU (renvoie au n° des fiches)**
- patrimoine
 - Patrimoine unesco à préserver
 - cités minières à préserver
 - veloroute
 - Nouvelles maisons (permis de construire accordé)
 - Exploitation et bâtiment agricoles / horticulteurs (un exploitant peut avoir plusieurs bâtiments repérés)
- Prise en compte des risques**
- Zone d'inondation constatée (cf. hauteurs d'eau constatées)
 - Axes de ruissellement à risque modéré
 - risque ruissellement modéré
 - ppri (aléa faible)
 - cavités / puits de mine
 - aléa relatif aux risques miniers

CAVITES/MINES
 La commune est exposée au risque d'effondrement des cavités souterraines. Il est donc vivement conseillé de prendre en considération ce risque en réalisant une étude géotechnique permettant de définir les mesures constructives adéquates.

CAVITES
 La commune est exposée au risque d'effondrement des cavités souterraines. Il est donc vivement conseillé de prendre en considération ce risque en réalisant une étude géotechnique permettant de définir les mesures constructives adéquates.

REMONTÉES DE NAPPE/INONDATION
 La commune est exposée au risque de remontées de nappe et aux inondations. Il est donc vivement conseillé de prendre en considération ce risque en réalisant une étude géotechnique permettant de définir les mesures constructives adéquates.

Liste des emplacements réservés

N°	Catégorie de logement	Surface	Superficie
1	Emplacement de zone BMO	BMO	575 m²
2	Site pique BMO type 2	BMO	815 m²
3	Aménagement des abords de la voie d'assainissement	Commu	1728 m²
4	Aménagement des abords de la voie d'assainissement	Commu	4288 m²
5	Aménagement des abords de la voie d'assainissement	Commu	36 340 m²
6	Aménagement des abords de la voie d'assainissement	Commu	4288 m²
7	Aménagement des abords de la voie d'assainissement	Commu	88 m²
8	Emplacement de voirie	Commu	382 m²
9	Aménagement de voirie	CABRALI	392 m²

